

LA CONSULTATION DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY SUR LES NFT EST LANCEE

Paris, le 23 mai 2022 – Le Comité Directeur de la Ligue Nationale de Rugby (LNR) a validé le 9 mai dernier le lancement d'une consultation afin d'offrir une offre globale NFT (Non Fungible Tokens) pour le rugby professionnel dès la saison 2022/2023.

La consultation lancée par la LNR auprès des acteurs du marché NFT prévoit plusieurs lots :

- la commercialisation de cartes NFT des 30 clubs professionnels de TOP 14 et de PRO D2 ainsi que des 1500 joueurs sous contrat professionnel ou espoir (LOT 1),
- la diffusion de séquences vidéos du TOP 14 et de la PRO D2 (LOT 2),
- Un 3ème lot qui vise à permettre à tout candidat de proposer à la LNR tout autre produit NFT à la commercialisation en lien avec les actifs et événements de la LNR (LOT 3).

Les attributions relatives à ces trois lots portent sur les trois saisons à venir (2022/2023, 2023/2024, 2024/2025) avec un seul attributaire possible pour les lots 1 et 2, et plusieurs attributaires possibles sur le lot 3.

En investissant ce marché des NFT, la Ligue Nationale de Rugby et sa Commission Développement Economique et Innovation (CDEI) créée en 2021 positionnent le rugby professionnel français en tant qu'acteur moteur sur un secteur en plein développement, qui lui permettra d'aller à la rencontre de nouveaux publics tout en maximisant l'engagement des fans.

Emmanuel Eschalié, Directeur Général de la Ligue Nationale de Rugby (LNR) :

"Depuis plus de 20 ans, la LNR et les clubs professionnels ont toujours su innover pour offrir aux spectateurs et téléspectateurs de rugby le meilleur spectacle possible. Nous sommes ainsi très heureux d'unir les forces des 30 clubs professionnels français pour développer une offre NFT adaptée à ces nouveaux usages et qui permettra tout à la fois d'enrichir notre offre auprès des fans de rugby tout en partant à la conquête de nouveaux publics."

La Consultation est adressée, par la LNR, aux principaux acteurs du marché susceptibles d'être intéressés par les Droits NFT objets de la Consultation.

La Consultation peut également être retirée sur demande motivée auprès de la LNR à nftconsultation@lnr.fr

CONTACT PRESSE - Thibault Brugeron – thibault.brugeron@lnr.fr – 01 55 07 87 51